



Portefeuille canadien EdgePoint
Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds

Pour la période terminée le 31 décembre 2010

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds fait état des faits saillants financiers, mais ne comprend pas les états financiers annuels du Fonds. Les états financiers annuels constituent un document distinct qui est présenté à la suite du rapport de la direction sur le rendement du Fonds. Pour obtenir un exemplaire des états financiers annuels à titre gracieux, prière de téléphoner au numéro sans frais 1-866-757-7207, d'écrire à Gestion de patrimoine EdgePoint inc. à l'adresse 150, rue Bloor, bureau 500, Toronto (ON), M5S 2X9, ou de consulter le site Web du Fonds, à l'adresse www.edgepointwealth.com, ou le site Web de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

Les porteurs de parts peuvent obtenir, de la même façon, un exemplaire du document traitant des politiques et procédures de vote par procuration du Fonds, de son dossier de divulgation des votes par procuration ou des informations trimestrielles sur le portefeuille du Fonds.

Tous les efforts possibles ont été déployés pour que les informations contenues dans le présent rapport soient exactes en date du 31 décembre 2010. Toutefois, le Fonds ne peut garantir l'exactitude ni l'exhaustivité de ces informations. Se reporter au prospectus et aux états financiers annuels vérifiés du Fonds pour obtenir de plus amples renseignements.

Pour connaître les valeurs liquidatives par part courantes ou passées du Fonds, veuillez consulter le site Web du Fonds au www.edgepointwealth.com.

Mise en garde visant les énoncés prospectifs

Le présent rapport peut contenir des énoncés prospectifs ayant trait au Fonds, notamment sa stratégie, son rendement et sa situation prévus. Les énoncés prospectifs comprennent des déclarations qui sont de nature prévisionnelle, qui reposent sur des événements ou des situations futurs ou qui contiennent des termes comme « prévoir », « anticiper », « souhaiter », « planifier », « croire », « estimer » ou la forme négative de ces termes, ainsi que d'autres mots et expressions analogues.

De plus, tout énoncé ayant trait au rendement, aux stratégies et aux perspectives futurs, ou encore aux activités futures éventuelles du Fonds, constitue aussi un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les attentes et projections actuelles concernant des événements futurs et ils sont de ce fait assujettis notamment à des facteurs de risque, à des incertitudes et à des hypothèses concernant le Fonds et les facteurs économiques.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas une garantie du rendement futur, et les résultats et événements réels pourraient différer considérablement de ceux qui sont avancés ou sous-entendus dans tout énoncé prospectif formulé par le Fonds. De nombreux facteurs importants pourraient donner lieu à ces écarts, y compris, mais non exclusivement, la conjoncture économique ou politique et l'évolution des marchés, les taux d'intérêt et de change, le marché mondial des actions et les places financières mondiales, la concurrence que se livrent les entreprises, les changements technologiques, les changements apportés à la réglementation par les gouvernements, les procédures judiciaires ou réglementaires imprévues et les événements catastrophiques.

Le Fonds insiste sur le fait que l'énumération de facteurs importants présentée ci-dessus n'est pas exhaustive. Le lecteur est invité à peser ces facteurs et d'autres facteurs avec attention avant de prendre des décisions concernant ses placements et à ne pas se fier outre mesure aux énoncés prospectifs. De plus, il faut prendre note que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs, que ce soit par suite de la réception de nouvelles informations, de la survenance d'événements futurs ou pour toute autre raison, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Analyse du rendement du Fonds par la direction

La présente analyse du rendement du Fonds par la direction expose les opinions de l'équipe de gestion du portefeuille à l'égard des facteurs et événements importants ayant eu une incidence sur le rendement et les perspectives du Fonds.

Prière de lire la mise en garde préalable visant les énoncés prospectifs à la page précédente.

Objectifs et stratégies de placement

Le Fonds a pour objectif de réaliser une appréciation du capital à long terme en investissant principalement dans des actions de sociétés canadiennes qui occupent de fortes positions concurrentielles, qui offrent des perspectives de croissance à long terme et dont l'équipe de direction est solide. L'équipe de gestion du portefeuille acquiert des titres de ces sociétés qui, à son avis, sont sous-évalués.

Le Fonds est un investisseur à long terme dont l'horizon temporel de placement est supérieur à trois ans. L'équipe de gestion du portefeuille estime que pour déceler des occasions de placement à prix avantageux, il faut trouver des idées qui sortent des sentiers battus, et qu'elle nomme « idées inédites à caractère confidentiel ».

L'approche du Fonds est étonnamment simple. Elle consiste à acheter des titres de bonnes entreprises sous-évaluées et à les détenir jusqu'à ce que le marché reconnaisse pleinement leur potentiel. Pour suivre cette méthode, il faut être en mesure de penser de façon indépendante et s'engager à effectuer les recherches approfondies qui sont nécessaires pour découvrir des occasions que le marché n'estime pas à leur juste valeur.

Risque

Le Fonds est d'avis que la meilleure façon de gérer les risques consiste à effectuer une étude approfondie de chacune des occasions de placement afin de connaître les risques pesant sur l'entreprise visée. L'équipe de gestion du portefeuille pondère alors le potentiel de rendement en fonction de ces risques. Elle adopte une approche basée sur le bon sens en gestion des risques, qui consiste à évaluer le montant qui peut être perdu et la probabilité de le perdre. Quoique cette approche puisse sembler bien simpliste, elle apporte des clarifications essentielles sur les risques de placement véritables.

Au cours de la période, il n'y a eu aucun changement important qui ait pu toucher le niveau global de risque lié au Fonds.

Tel qu'il est mentionné dans le prospectus du Fonds, le degré de risque associé en général aux placements dans le Fonds reste modéré, ce qui convient aux épargnants dont l'horizon temporel de placement est long. Le Fonds court plusieurs risques, dont les suivants :

Risque de concentration

Le risque lié à la concentration peut survenir lorsque le nombre de positions est restreint, ce qui peut réduire la diversification et la liquidité du Fonds. L'équipe de gestion du portefeuille appuie sa démarche de placement sur ses convictions, ce qui a pour effet de concentrer le portefeuille sur ses meilleures idées. Grâce à cette concentration, les positions individuelles influent sensiblement sur

le rendement global du portefeuille et l'équipe de gestion acquiert une connaissance approfondie de chaque émetteur dont les titres composent le portefeuille, facteur important de réduction du risque potentiel de tout placement.

Au cours de la période de douze mois, la concentration globale du Fonds a légèrement augmenté, étant donné que le nombre d'émetteurs d'actions sein du portefeuille est passé de 59 à la clôture de 2009 à 53 à la clôture de 2010.

Risque de change

Du fait que les placements étrangers du Fonds soient limités à 10 % de son actif net, l'épargnant est exposé à un léger risque de change. Pour réduire l'effet des fluctuations des devises à court terme, l'équipe de gestion du portefeuille peut recourir à la couverture du change. Plus précisément, elle peut couvrir une partie ou la totalité de son exposition au risque de change selon son opinion concernant la valeur relative d'une devise et les risques qu'elle fait courir.

Au 31 décembre 2010, le Fonds n'avait pas de couverture de change en place.

Résultats d'exploitation

Rendement des placements

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, le rendement des parts de série A du Portefeuille canadien EdgePoint a progressé de 16,6 % en regard de 17,6 % pour son indice de référence, l'indice composé S&P/TSX. Se reporter à la rubrique « Rendement passé » pour un complément d'information sur le rendement des autres séries. Le rendement des autres séries offertes par les Fonds diffère de celui de la série A en raison surtout du niveau des charges ou des taxes imputées à chaque série, comme il est expliqué dans le prospectus.

L'analyse du compartiment actions du portefeuille par secteur indique que les actions des secteurs de l'énergie, des médias et des banques sont celles qui ont contribué le plus au rendement global du portefeuille, alors que les actions des secteurs des soins de santé et des produits de consommation discrétionnaires l'ont fait le plus baisser.

Positions fortement inductrices de valeur

- Tim Hortons Inc.;
- Calfrac Well Services Ltd.;
- Onex Corp.;
- Intact Financial Corp.;
- Newalta Corp.

Dans l'ensemble, ces émetteurs ont contribué pour près de 7 % au rendement global du portefeuille.

Positions fortement réductrices de valeur

- Research In Motion Limited;
- AMN Healthcare Services Inc.;
- Compton Petroleum Corp.;
- Aura Minerals Inc.

Dans l'ensemble, ces émetteurs ont réduit d'environ 2,2 % le rendement global du portefeuille. Le Fonds détient toujours des titres de ces sociétés, car l'équipe de gestion croit encore à sa thèse initiale en matière de placement et à la valeur à long terme de ces titres.

L'équipe de gestion du portefeuille publie les présents résultats pour répondre aux exigences relatives à l'information financière pour le présent rapport, mais c'est sur des périodes d'au moins dix ans qu'il évalue le succès de ses placements, étant d'avis que l'accroissement constant de la valeur à long terme exige des compétences de haut niveau. Elle estime impossible de tirer des conclusions significatives sur une période aussi courte.

Opérations visant le portefeuille

Au cours de l'exercice, le Fonds a reçu des flux de trésorerie positifs nets qu'il a été en mesure d'affecter à des titres qu'il possédait déjà ainsi qu'à de nouvelles idées de placement.

Titres de société acquis

Parmi les titres de société ajoutés au portefeuille, il convient de citer :

- Anderson Energy Ltd., société d'exploration et de production pétrolière et gazière;
- Cisco Systems Inc., principal équipementier des réseaux IP;
- Shoppers Drug Mart Corp., Western Union Co., seule chaîne de pharmacies d'envergure nationale au Canada;
- La Banque Toronto-Dominion, l'une des cinq grandes banques du Canada.

Titres de sociétés vendus

En général, l'équipe de gestion du portefeuille vend une participation dans une entreprise pour deux raisons. Premièrement, elle considère sa thèse au sujet de l'entreprise comme n'étant plus valable. Deuxièmement, elle effectue constamment un écrémage pour rehausser continuellement la qualité du portefeuille du Fonds par de meilleures idées.

En 2010, l'équipe de gestion du portefeuille a vendu, entre autres, les positions suivantes, d'autres placements étant devenus plus attrayants :

- Daylight Resources Trust;
- IGM Financials Inc.;
- Pool Corp.;
- Precision Drilling Trust;
- Zargon Energy Trust.

Composition du portefeuille

Pondération sectorielle

La pondération sectorielle globale du portefeuille a été modifiée légèrement surtout à la suite de décisions de placement et de l'évolution de certains cours boursiers. Depuis la clôture de 2009, la pondération des valeurs technologiques au sein du portefeuille a augmenté d'environ 5 %, notamment en raison de l'acquisition de nouvelles positions comme Altera Corp. et de Cisco Systems Inc.

L'exposition du Fonds au secteur des produits de consommation de base s'élève à 4,7 % en raison de l'achat de titres de Shoppers Drug Mart Corp.

Ces opérations de portefeuille découlent de la mise en application de la méthode de sélection des titres ascendante. L'équipe de gestion du portefeuille ne prend pas de décision touchant le Fonds en fonction d'un indice ou d'un groupe de référence. Par conséquent, la composition du Fonds est habituellement très différente de celle de son indice de référence.

Tout en continuant de tirer parti de la souplesse du Fonds en matière de capitalisation boursière pour repérer les titres de sociétés à petite capitalisation d'une valeur attrayante, l'équipe de gestion a trouvé des occasions de placement intéressantes dans des sociétés à grande capitalisation comme La Banque Toronto Dominion et Cisco. C'est ainsi que la capitalisation boursière moyenne pondérée du portefeuille (en dollars canadiens, exclusion faite des titres à revenu fixe et de la trésorerie) a augmenté pour atteindre 17,2 milliards de dollars à la clôture de 2010, en regard de 11,8 milliards de dollars l'exercice précédent.

Revenu, frais et charges

Le ratio des frais de gestion (le « RFG »), tant avant qu'après les renoncements et les prises en charge, a reculé une fois de plus pour chaque série de parts du Fonds en regard des ratios au 31 décembre 2009. La diminution du RFG avant les renoncements est en grande partie attribuable à la croissance du Fonds. Bon nombre de charges d'exploitation du Fonds sont des frais fixes partagés entre un nombre croissant d'épargnants. Au chapitre des RFG, Le Fonds vise à faire partie des fournisseurs de fonds dont les coûts sont les moins élevés de son réseau de distribution. En très peu de temps, il a réalisé des progrès importants dans l'atteinte de ce but. L'équipe de gestion du portefeuille continue d'axer ses efforts sur l'obtention des meilleurs rendements possible pour les porteurs de parts. Pour y parvenir, elle a dû faire preuve de vigilance afin de réduire au minimum les frais et charges directs et indirects qui sont, en fin de compte, assumés par les porteurs de parts. Se reporter à la rubrique « *Faits saillants de nature financière* » pour de plus amples renseignements sur les RFG de toutes les séries de parts et à la rubrique *Événements récents* pour de plus amples renseignements sur l'incidence de la taxe de vente harmonisée.

L'augmentation globale du revenu et des charges d'exploitation par rapport à l'exercice précédent s'explique par la croissance du portefeuille. La baisse du revenu de placement net découle d'une diminution en pourcentage du compartiment titres à revenu fixe par rapport à l'ensemble du portefeuille et des émetteurs dont les titres composent ce dernier.

Activité des porteurs de parts

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010, la valeur liquidative du Fonds a augmenté pour clore à 361,8 millions de dollars, comparativement à 170,0 millions de dollars au 31 décembre 2009. Une tranche de 149,0 millions de dollars de cette augmentation est attribuable aux apports nets au Fonds provenant des porteurs de parts et une tranche de 42,8 millions de dollars, aux activités d'exploitation.

Événements récents

Une bonne occasion d'investir peut se présenter quand tout le monde crie au loup. Il semble que cela a été le cas en 2010. Les craintes macroéconomiques concernant, entre autres, les taux de chômage élevés, le désendettement des ménages, les risques liés à l'endettement des États, les mesures d'austérité, la cohabitation forcée de l'inflation et de la déflation et d'autres craintes touchant les placements qui ont fait les manchettes ont provoqué une ruée massive vers les valeurs refuge. L'avenir laissant peu d'espoir selon les épargnants, les liquidités et les obligations sont devenues des valeurs refuge prisées.

Ce que l'épargnant moyen semble avoir oublié, c'est que la sécurité est uniquement fonction du prix payé. Au mauvais prix, un placement jugé sûr peut devenir le plus risqué.

À la suite de craintes macroéconomiques, de nombreux épargnants ont considéré les actions comme étant trop risquées. L'équipe de gestion du portefeuille a tiré parti de ce climat de méfiance en achetant des titres de sociétés dont le potentiel de croissance n'était pas pris en compte dans le cours de leur action.

Il convient de préciser que l'équipe de gestion du portefeuille ne cherche pas, par ces propos, à embellir la situation boursière. Comme il a déjà mentionné, celle-ci croit que l'économie pourrait évoluer lentement pendant plus longtemps que la plupart des gens ne le pensent, ce qui se traduit par une hausse timide du marché boursier. Cependant, au cours de ventes réalisées sans discernement, les entreprises en mesure de croître malgré un malaise économique subissent le même sort que l'immense majorité des entreprises qui stagnent. L'équipe de gestion du portefeuille voit alors à repérer les titres sous-évalués.

Confrontée à cette vague de pessimisme qui déferle sur les places boursières mondiales, l'équipe de gestion du portefeuille mise résolument sur ses avantages concurrentiels.

Harmonisation des taxes de vente

Le 1^{er} juillet 2010, l'Ontario et la Colombie-Britannique se sont jointes à la Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick et à Terre-Neuve-et-Labrador pour harmoniser leur taxe de vente provinciale avec la taxe fédérale sur les produits et services (la « TPS ») afin de créer une taxe de vente harmonisée (la « TVH ») dans ces provinces. Le taux de la TVH varie entre 12 % en Colombie-Britannique et 15 % en Nouvelle-Écosse et 13 % dans les trois autres provinces. Cette harmonisation a eu une incidence importante sur les porteurs des parts du Fonds (ainsi que sur les autres épargnants qui investissent dans des fonds communs de placement), étant donné que la majeure partie des frais liés au fonds n'étaient pas, auparavant, assujettis à la taxe de vente provinciale.

Depuis l'entrée en vigueur de la TVH, le Fonds est tenu de payer un taux combiné de TVH sur ses charges en fonction du lieu de résidence de ses porteurs de parts et de la valeur de marché de leurs parts plutôt qu'en fonction du lieu où les produits ou les services ont été acquis.

Plusieurs options s'offrent pour appliquer la TVH aux fonds communs de placement. La solution la plus facile consiste à majorer les taxes

payées par les porteurs de parts dans un fonds, sans égard à leur lieu de résidence. Il s'ensuit que l'épargnant qui réside en Alberta, par exemple (ou dans une autre province où la taxe harmonisée n'est pas en vigueur), doit payer davantage de taxes uniquement parce qu'il investit dans un fonds commun de placement avec des épargnants de l'Ontario. Bien qu'une bonne part du secteur ait opté pour cette solution, l'équipe de gestion du portefeuille ne pouvait pas cautionner ce subventionnement fiscal injuste.

Elle a par conséquent choisi d'offrir aux épargnants des provinces non participantes des séries de parts exemptées de la TVH, les protégeant ainsi contre des décisions fiscales prises à l'extérieur de leur province. Elle a établi que le taux combiné pour les séries de parts exemptées de la TVH serait de 5 %, contre un taux combiné compris entre 12 % et 15 % pour les porteurs de parts résidant dans des provinces soumises à la TVH. Le coût de création de ces nouvelles séries sera essentiellement équivalent aux économies de TVH réalisées à court terme. La première année, les RFG seront similaires entre les séries soumises à la TVH ou en étant exemptées, les charges d'exploitation dans le cas des séries exemptées de la TVH étant plus élevées en raison du nombre réduit de titres des nouvelles séries. Parallèlement, les taxes baisseront d'un montant à peu près équivalent selon la série. À long terme, comme les séries exemptées de la TVH se développeront et bénéficieront d'économies d'échelle, le RFG de ces séries sera inférieur d'environ 8 % à celui des séries équivalentes soumises à la TVH. L'économie de 8 % correspond à la tranche provinciale du paiement de la TVH qui n'est pas exigée par la version exemptée de la TVH, avantage dont l'effet multiplicateur pourrait représenter une source d'enrichissement importante avec le temps.

Pour les raisons précitées, le Fonds a déposé un prospectus définitif auprès des autorités en valeurs mobilières afin de lancer la série N, qui a été approuvé le 26 juillet 2010. Il a commencé à offrir la série A(N), la série B(N) et la série F(N) aux résidents des provinces exemptées de la TVH, le 3 août 2010. Au 13 août 2010, le Fonds a fait passer automatiquement, au coût de revient, tous les porteurs de parts admissibles résidant dans des provinces exemptées de la TVH aux nouvelles séries respectives.

Comme l'équipe de gestion du portefeuille l'avait prévu quand le Fonds avait lancé les séries exemptées de la TVH, pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, les RFG ont été à peine inférieurs à ceux des séries correspondantes soumises à la TVH. Cependant, les projections pour 2011 et les années suivantes indiquent que les écarts entre les séries exemptées de la TVH et celles soumises à la TVH pour les RFG augmenteront progressivement pour atteindre 8 % environ. L'équipe de gestion du portefeuille estime que certains gouvernements provinciaux font preuve d'une vision à très courte vue en ayant jugé à propos d'imposer une nouvelle taxe sur l'épargne, mais elle est ravie d'avoir trouvé une solution équitable pour les épargnants des provinces soumises à la TVH ou en étant exemptées.

Normes internationales d'information financière

Le 12 janvier 2011, le Conseil des normes comptables de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA ») a publié des modifications au *Manuel de l'ICCA* qui reportent de deux ans l'application des normes internationales d'information financière

(les « IFRS ») aux sociétés de placement. Pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013, les sociétés de placement, notamment le Fonds, seront tenues d'appliquer les IFRS aux états financiers intermédiaires et annuels. Jusque-là, le Fonds continue d'appliquer les normes comptables de la partie V du *Manuel de l'ICCA*.

Selon son évaluation actuelle des divergences entre les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada et les IFRS, le gestionnaire ne s'attend pas à ce que le basculement aux IFRS ait une incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts ou sur la valeur de l'actif net par part. Il prévoit, à l'heure actuelle, que l'adoption des IFRS aura pour effet d'accroître les informations à fournir dans les états financiers du Fonds et, éventuellement, de modifier la présentation de la participation de porteurs de parts et certains autres postes des états financiers.

Les parts du Fonds sont des instruments financiers rachetables au gré du porteur. Selon la norme comptable internationale 32, *Instruments financiers : présentation* (l'« IAS 32 »), pour que le Fonds continue de classer les parts dans les capitaux propres, celles-ci doivent répondre à des critères précis. Étant donné que la structure du Fonds comprend plusieurs catégories d'instruments, il est peu probable que les parts répondent à ces critères au moment où ce texte est rédigé. Par conséquent, elles seront classées comme élément de passif lors de l'adoption des IFRS. Ce classement n'aura aucune incidence sur la valeur liquidative par part utilisée pour les opérations d'achat d'échange ou de rachat des porteurs de parts, et ne devrait modifier que la présentation. Certaines conventions qui renvoient à la valeur liquidative pourraient devoir être modifiées pour tenir compte de la nouvelle terminologie qui pourrait être adoptée; le calcul de montants comme les frais de gestion demeurera cependant identique.

Apparentés

Gestionnaire

Le Fonds est géré par Gestion de patrimoine EdgePoint inc. (« EdgePoint »), qui est responsable des activités quotidiennes du Fonds. En sa qualité de gestionnaire, EdgePoint offre aussi au Fonds la prestation de services de gestion des placements, de distribution, de commercialisation et de promotion ou en prévoit la prestation. Il fournit en outre des services d'agent des transferts, des services de

présentation d'information et des services généraux aux porteurs de parts. Ces services sont assurés dans le cours normal des activités et ils sont facturés au taux convenu par les parties.

En contrepartie de ces services de gestion, EdgePoint reçoit une rémunération mensuelle calculée en fonction de l'actif net moyen quotidien de chaque série (se reporter à la rubrique « Frais de gestion »). En outre, EdgePoint peut obtenir le remboursement, par le Fonds, de certaines charges d'exploitation. Les frais de gestion liés aux parts des séries I et O sont négociés avec l'épargnant et payés directement par celui-ci, et non pas par le Fonds. Les charges d'exploitation imputables aux porteurs de parts de la série I sont prises en charge par EdgePoint.

Conseiller en valeurs

Le conseiller en valeurs du Fonds, Groupe de placements EdgePoint inc. (le « conseiller en valeurs ») peut obtenir le remboursement, par EdgePoint, de certaines charges d'exploitation liées à ses services-conseils.

Comité d'examen indépendant

EdgePoint a nommé un comité d'examen indépendant (« CEI ») conformément au Règlement 81-107 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Le CEI se compose de trois membres indépendants, et son mandat consiste à examiner et à commenter les politiques et procédures écrites d'EdgePoint relatives aux conflits d'intérêts en ce qui a trait aux fonds gérés par EdgePoint. De plus amples renseignements sur le CEI sont fournis dans le prospectus simplifié et dans la notice annuelle du Fonds. Les membres du CEI reçoivent une rémunération et obtiennent le remboursement de leurs dépenses en contrepartie des services fournis au Fonds.

Autres

EdgePoint a fourni au Fonds le capital d'investissement de départ, ainsi qu'un capital initial pour chacune des séries du Fonds qui est suffisant pour que les séries soient évaluées quotidiennement. La participation d'EdgePoint dans le Fonds est comptabilisée selon la valeur liquidative par part de chacune des séries, s'il y a lieu. À l'occasion, EdgePoint peut fournir le capital initial nécessaire à la mise en place d'une nouvelle série du Fonds.

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent présentent les principaux renseignements financiers au sujet du Fonds et visent à aider le lecteur à comprendre le rendement financier du Fonds pour les exercices clos le 31 décembre 2010 et le 31 décembre 2009 et la période allant de la date de création du Fonds au 31 décembre 2008. La date de création des séries A, B, F et I du Fonds est le 17 novembre 2008. La date de création de la série O est le 1^{er} septembre 2009. La date de création des séries A(N), B(N) et F(N) est le 3 août 2010. Ces renseignements proviennent des états financiers du Fonds.

	Série A			Série B		
	31 déc. 2010	31 déc. 2009	31 déc. 2008	31 déc. 2010	31 déc. 2009	31 déc. 2008
Actif net par part du Fonds (note 1)						
Actif net à l'ouverture de la période*	15,57 \$	10,41 \$	10,00 \$	15,48 \$	10,38 \$	10,00 \$
Augmentation (diminution) découlant de l'exploitation						
Total des revenus	0,33	0,43	0,10	0,33	0,42	0,11
Total des charges	(0,37)	(0,33)	(0,03)	(0,41)	(0,35)	(0,03)
Gains réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,79	0,55	(0,07)	0,79	0,55	(0,07)
Gains non réalisés (pertes non réalisées) pour la période	1,34	4,98	1,81	1,47	5,10	2,23
Total de l'augmentation (la diminution) découlant de l'exploitation	2,09	5,63	1,81	2,18	5,72	2,24
Distributions aux porteurs de parts						
Provenant des gains en capital	(0,20)	(0,12)	–	(0,14)	(0,13)	–
Total des distributions aux porteurs de parts	(0,20)	(0,12)	–	(0,14)	(0,13)	–
Actif net à la clôture de la période	17,97 \$	15,57 \$	10,41 \$	17,90 \$	15,48 \$	10,38 \$
Ratios et données supplémentaires (note 2)						
Total de la valeur liquidative (en milliers de dollars)	159 959	106 077	2 221	78 546	45 428	802
Nombre de parts en circulation (en milliers)	8 881	6 789	212	4 379	2 923	77
Ratio des frais de gestion (note 3) ~	2,21 %	2,37 %	2,80 %	2,44 %	2,57 %	3,01 %
Ratio des frais de gestion avant les renoncations et les prises en charge ~	2,21 %	2,40 %	14,00 %	2,44 %	2,57 %	15,77 %
Valeur liquidative par part	18,01 \$	15,62 \$	10,49 \$	17,94 \$	15,54 \$	10,45 \$

* Pour 2008, correspond à l'actif net initial.

~ Les chiffres de 2008 sont annualisés.

Notes

1. Le calcul de l'actif net par part est décrit ci-après.

- Les informations financières présentées dans le tableau de l'actif net par part proviennent des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers (« actif net selon les PCGR ») diffère de la valeur liquidative calculée aux fins de l'établissement du prix des parts du Fonds (la « valeur liquidative »). Une description des différences est présentée dans les notes afférentes aux états financiers.
 - L'actif net par part d'une série donnée est établi d'après le nombre de parts de cette série en circulation à la date indiquée. L'augmentation (la diminution) découlant de l'exploitation par part d'une série donnée est calculée en fonction du nombre moyen pondéré de parts de cette série en circulation au cours de la période. Par conséquent, l'actif net à l'ouverture de la période, majoré de l'augmentation (diminution) liée à l'exploitation, ne correspondra pas à l'actif net de la clôture de la période.
 - Les distributions par part d'une série sont établies d'après le nombre de parts de cette série en circulation à la date de clôture des registres aux fins des distributions. Les distributions ont été versées en espèces ou réinvesties dans des parts supplémentaires, au gré des porteurs de parts.
2. Les informations financières présentées dans le tableau des ratios et des données supplémentaires ont été établies au moyen de la valeur liquidative calculée aux fins de l'établissement du prix des parts du Fonds (la « valeur liquidative »), et elles sont présentées en date du 31 décembre 2010, du 31 décembre 2009 et du 31 décembre 2008.
3. Le ratio des frais de gestion (le « RFG ») correspond au total des frais de gestion et des charges d'exploitation payés pour chacune des séries du Fonds, y compris les taxes applicables et les intérêts, exclusion faite des commissions et des autres coûts d'opération du portefeuille, en rythme annuel de la valeur liquidative moyenne quotidienne de chacune des séries du Fonds. Toute distribution de frais de gestion versée sur une série du Fonds qui réduit, dans les faits, les frais de gestion devant être payés par certains porteurs de parts n'est pas déduite des charges prises en compte dans l'établissement du RFG global de la série. Le gestionnaire peut, à son gré, renoncer à une rémunération au titre des frais de gestion ou prendre en charge des frais. Il peut mettre fin à ses renoncations et à ses prises en charge en tout temps. Les RFG du Fonds sont présentés, compte tenu et compte non tenu de ces renoncations et de ces prises en charge.

Faits saillants financiers (suite)

	Série F			Série I			Série O		
	31 déc. 2010	31 déc. 2009	31 déc. 2008	31 déc. 2010	31 déc. 2009	31 déc. 2008	31 déc. 2010	31 déc. 2009	31 déc. 2008
Actif net par part du Fonds (note 1)									
Actif net à l'ouverture de la période*	15,59 \$	10,40 \$	10,00 \$	16,08 \$	10,41 \$	10,00 \$	11,35 \$	10,00 \$	- \$
Augmentation (diminution) découlant de l'exploitation									
Total des revenus	0,34	0,42	0,13	0,35	0,51	0,08	0,25	0,12	-
Total des charges	(0,18)	(0,16)	(0,02)	-	-	-	(0,01)	(0,01)	-
Gains réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,79	0,53	(0,05)	0,83	0,63	(0,18)	0,61	0,14	-
Gains non réalisés (pertes non réalisées) pour la période	1,52	4,88	1,76	1,82	5,24	0,51	1,34	1,13	-
Total de l'augmentation (la diminution) découlant de l'exploitation	2,47	5,67	1,82	3,00	6,38	0,41	2,19	1,38	-
Distributions aux porteurs de parts									
Provenant des gains en capital	(0,49)	(0,26)	-	(0,88)	(0,15)	-	(0,44)	(0,08)	-
Total des distributions aux porteurs de parts	(0,49)	(0,26)	-	(0,88)	(0,15)	-	(0,44)	(0,08)	-
Actif net à la clôture de la période	17,91 \$	15,59 \$	10,40 \$	18,29 \$	16,08 \$	10,41 \$	13,09 \$	11,35 \$	- \$
Ratios et données supplémentaires (note 2)									
Total de la valeur liquidative (en milliers de dollars)	20 823	10 022	1 328	15 049	8 529	39	1 206	545	-
Nombre de parts en circulation (en milliers)	1 160	640	127	821	528	4	92	48	-
Ratio des frais de gestion (note 3) ~	1,08 %	1,16 %	1,75 %	-	-	-	0,05 %	0,15 %	-
Ratio des frais de gestion avant les renoncations et les prises en charge ~	1,09 %	1,20 %	10,50 %	-	-	-	0,05 %	0,15 %	-
Valeur liquidative par part	17,95 \$	15,65 \$	10,47 \$	18,34 \$	16,14 \$	10,49 \$	13,12 \$	11,40 \$	- \$

* Pour les séries F et I, la colonne 2008 représente l'actif net initial. Pour la série O, la colonne 2009 représente l'actif net initial.

~ Pour les séries F et I, les chiffres de 2008 sont annualisés. Pour la série O, les chiffres de 2009 sont annualisés.

Notes

1. Le calcul de l'actif net par part est décrit ci-après.

- Les informations financières présentées dans le tableau de l'actif net par part proviennent des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers (« actif net selon les PCGR ») diffère de la valeur liquidative calculée aux fins de l'établissement du prix des parts du Fonds (la « valeur liquidative »). Une description des différences est présentée dans les notes afférentes aux états financiers.
- L'actif net par part d'une série donnée est établi d'après le nombre de parts de cette série en circulation à la date indiquée. L'augmentation (la diminution) découlant de l'exploitation par part d'une série donnée est calculée en fonction du nombre moyen pondéré de parts de cette série en circulation au cours de la période. Par conséquent, l'actif net à l'ouverture de la période, majoré de l'augmentation (diminution) liée à l'exploitation, ne correspondra pas à l'actif net de la clôture de la période.
- Les distributions par part d'une série sont établies d'après le nombre de parts de cette série en circulation à la date de clôture des registres aux fins des distributions. Les distributions ont été versées en espèces ou réinvesties dans des parts supplémentaires, au gré des porteurs de parts.

2. Les informations financières présentées dans le tableau des ratios et des données supplémentaires ont été établies au moyen de la valeur liquidative calculée aux fins de l'établissement du prix des parts du Fonds (la « valeur liquidative ») et elles sont présentées en date du 31 décembre 2010, du 31 décembre 2009 et du 31 décembre 2008.

3. Le ratio des frais de gestion (le « RFG ») correspond au total des frais de gestion et des charges d'exploitation payés pour chacune des séries du Fonds, y compris les taxes applicables et les intérêts, exclusion faite des commissions et des autres coûts d'opération du portefeuille, en rythme annuel de la valeur liquidative moyenne quotidienne de chacune des séries du Fonds. Toute distribution de frais de gestion versée sur une série du Fonds qui réduit, dans les faits, les frais de gestion devant être payés par certains porteurs de parts n'est pas déduite des charges prises en compte dans l'établissement du RFG global de la série. Le gestionnaire peut, à son gré, renoncer à une rémunération au titre des frais de gestion ou prendre en charge des frais. Il peut mettre fin à ses renoncations et à ses prises en charge en tout temps. Les RFG du Fonds sont présentés, compte tenu et compte non tenu de ces renoncations et de ces prises en charge.

Faits saillants financiers (suite)

	Série A(N)			Série B(N)			Série F(N)		
	31 déc. 2010	31 déc. 2009	31 déc. 2008	31 déc. 2010	31 déc. 2009	31 déc. 2008	31 déc. 2010	31 déc. 2009	31 déc. 2008
Actif net par part du Fonds (note 1)									
Actif net à l'ouverture de la période *	16,13 \$	– \$	– \$	16,02 \$	– \$	– \$	16,26 \$	– \$	– \$
Augmentation (diminution) découlant de l'exploitation									
Total des revenus	0,15	–	–	0,15	–	–	0,15	–	–
Total des charges	(0,15)	–	–	(0,17)	–	–	(0,08)	–	–
Gains réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,36	–	–	0,36	–	–	0,37	–	–
Gains non réalisés (pertes non réalisées) pour la période	2,14	–	–	2,13	–	–	2,12	–	–
Total de l'augmentation (la diminution) découlant de l'exploitation	2,50	–	–	2,47	–	–	2,56	–	–
Distributions aux porteurs de parts									
Provenant des gains en capital	(0,17)	–	–	(0,12)	–	–	(0,45)	–	–
Total des distributions aux porteurs de parts	(0,17)	–	–	(0,12)	–	–	(0,45)	–	–
Actif net à la clôture de la période	18,00 \$	– \$	– \$	17,93 \$	– \$	– \$	17,95 \$	– \$	– \$
Ratios et données supplémentaires (note 2)									
Total de la valeur liquidative (en milliers de dollars)	63 420	–	–	17 831	–	–	5 837	–	–
Nombre de parts en circulation (en milliers)	3 514	–	–	992	–	–	324	–	–
Ratio des frais de gestion (note 3) ~	2,13 %	–	–	2,35 %	–	–	1,07 %	–	–
Ratio des frais de gestion avant les renoncations et les prises en charge ~	2,13 %	–	–	2,35 %	–	–	1,08 %	–	–
Valeur liquidative par part	18,05 \$	– \$	– \$	17,97 \$	– \$	– \$	17,99 \$	– \$	– \$

* Pour les séries A(N), B(N) et F(N), la colonne 2010 représente l'actif net initial.

~ Pour les séries A(N), B(N) et F(N), les chiffres de 2010 sont annualisés.

	31 déc. 2010	31 déc. 2009	31 déc. 2008
Ratios du Fonds			
Ratio des frais de gestion (note 4) ~	0,13 %	0,35 %	5,04 %
Taux de rotation du portefeuille (note 5) ~	26,34 %	19,24 %	1,79 %

~ Les chiffres de 2008 sont annualisés.

1. Le calcul de l'actif net par part est décrit ci-après.

a) Les informations financières présentées dans le tableau de l'actif net par part proviennent des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers (« actif net selon les PCGR ») diffère de la valeur liquidative calculée aux fins de l'établissement du prix des parts du Fonds (la « valeur liquidative »). Une description des différences est présentée dans les notes afférentes aux états financiers.

b) L'actif net par part d'une série donnée est établi d'après le nombre de parts de cette série en circulation à la date indiquée. L'augmentation (la diminution) découlant de l'exploitation par part d'une série donnée est calculée en fonction du nombre moyen pondéré de parts de cette série en circulation au cours de la période. Par conséquent, l'actif net à l'ouverture de la période, majoré de l'augmentation (diminution) liée à l'exploitation, ne correspondra pas à l'actif net de la clôture de la période.

c) Les distributions par part d'une série sont établies d'après le nombre de parts de cette série en circulation à la date de clôture des registres aux fins des distributions. Les distributions ont été versées en espèces ou réinvesties dans des parts supplémentaires, au gré des porteurs de parts.

2. Les informations financières présentées dans le tableau des ratios et des données supplémentaires ont été établies au moyen de la valeur liquidative calculée aux fins de l'établissement du prix des parts du Fonds (la « valeur liquidative ») et elles sont présentées en date du 31 décembre 2010, du 31 décembre 2009 et du 31 décembre 2008.

3. Le ratio des frais de gestion (le « RFG ») correspond au total des frais de gestion et des charges d'exploitation payés pour chacune des séries du Fonds, y compris les taxes applicables et les intérêts, exclusion faite des commissions et des autres coûts d'opération du portefeuille, en rythme annuel de la valeur liquidative moyenne quotidienne de chacune des séries du Fonds. Toute distribution de frais de gestion versée sur une série du Fonds qui réduit, dans les faits, les frais de gestion devant être payés par certains porteurs de parts n'est pas déduite des charges prises en compte dans l'établissement du RFG global de la série. Le gestionnaire peut, à son gré, renoncer à une rémunération au titre des frais de gestion ou prendre en charge des frais. Il peut mettre fin à ses renoncations et à ses prises en charge en tout temps. Les RFG du Fonds sont présentés, compte tenu et compte non tenu de ces renoncations et de ces prises en charge.

4. Le ratio des coûts d'opération représente le total des commissions et des autres coûts d'opération de portefeuille, en rythme annuel de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds. Le ratio des frais d'opération est calculé pour l'ensemble du Fonds et il s'applique à toutes les séries de celui-ci.

5. Le taux de rotation du portefeuille est calculé pour l'ensemble du Fonds d'après le montant des achats ou des produits tirés de la vente de titres pour la période, selon le montant le moins élevé, exclusion faite de la trésorerie, des billets à court terme et des obligations ayant une échéance d'au plus un an au moment de leur acquisition, divisé par la valeur moyenne des titres du portefeuille pour la période.

Le taux de rotation du portefeuille du Fonds montre à quel point le conseiller en valeurs gère activement le portefeuille du Fonds. Un taux de rotation du portefeuille de 100 % indique que le Fonds a acheté et vendu la totalité des titres de son portefeuille une fois pendant l'exercice. Plus le taux de rotation du Fonds est élevé au cours d'un exercice, plus les frais d'opération payables par le Fonds pendant l'exercice sont importants, et plus la probabilité qu'un épargnant reçoive des gains en capital imposables au cours de l'exercice est forte. Par contre, il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du Fonds.

Frais de gestion

En contrepartie des services rendus, EdgePoint, gestionnaire du Fonds, reçoit une rémunération mensuelle calculée en fonction de la valeur liquidative moyenne quotidienne nette des parts des séries A, B, F, A(N), B(N) et F(N). Les frais de gestion liés aux parts des séries I et O sont négociés avec l'épargnant et payés directement par celui-ci, et non par le Fonds.

Le tableau qui suit présente un résumé des services reçus en contrepartie des frais de gestion, exprimés en pourcentage de ces frais, pour l'exercice clos le 31 décembre 2010 :

	Frais pris en charge	Frais de distribution	Frais de gestion du conseiller en valeurs et autres frais*
Série A	0 %	55 %	45 %
Série B	0 %	25 %	75 %
Série F	1 %	0 %	99 %
Série I	s.o.	s.o.	s.o.
Série O	s.o.	s.o.	s.o.
Série A(N)	0 %	57 %	43 %
Série B(N)	0 %	26 %	74 %
Série F(N)	0 %	0 %	100 %

*Comprend les frais généraux, les frais d'administration et les bénéfices.

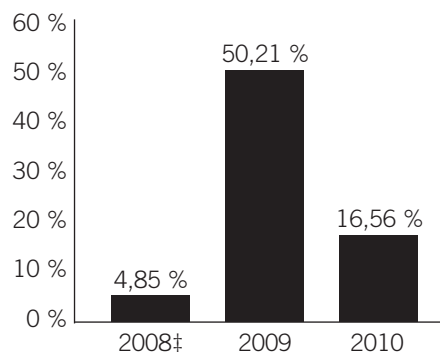
Rendement passé

La présente section porte sur le rendement passé du Fonds. Le rendement passé fait état des variations de la valeur des titres et suppose, le cas échéant, que les distributions du Fonds ont été réinvesties en totalité dans des titres additionnels; le réinvestissement des distributions éventuelles. L'information sur le rendement passé ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat ou de placement, ni des frais optionnels, ni des impôts sur le bénéfice à payer par l'épargnant qui auraient fait diminuer les rendements. Il convient de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas indicatif de son rendement futur.

Rendements annuels

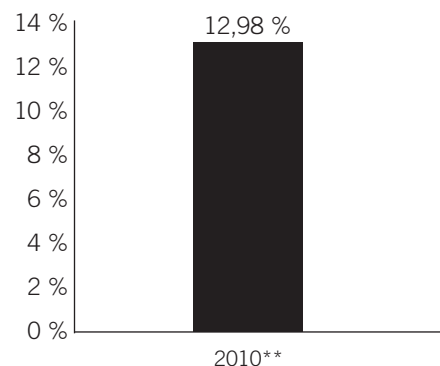
Les graphiques à bandes ci-après présentent le rendement pour chacun des exercices indiqués et l'évolution du rendement obtenu par le Fonds d'un exercice à l'autre. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation à la hausse ou à la baisse, au dernier jour de l'exercice, d'un placement effectué le premier jour de chaque exercice, s'il y a lieu. Les écarts entre les rendements des séries des parts découlent en grande partie des différentes proportions de charges imputées à chacune des séries, tel qu'il est indiqué dans le prospectus et dans les états financiers.

Série A



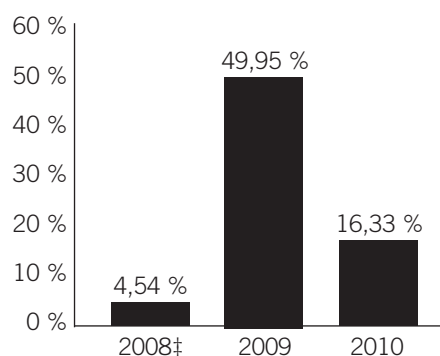
‡De la création au 31 décembre 2008

Série A(N)



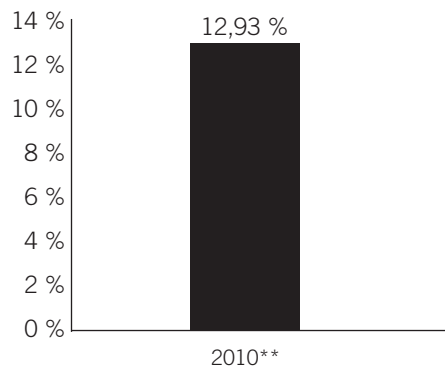
** De la création au 31 décembre 2010

Série B



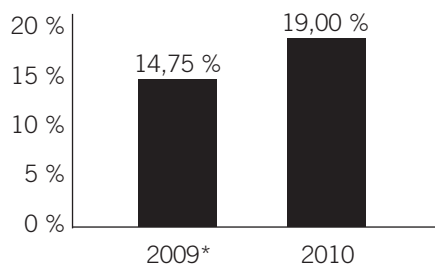
‡ De la création au 31 décembre 2008

Série B(N)



** De la création au 31 décembre 2010

Série O



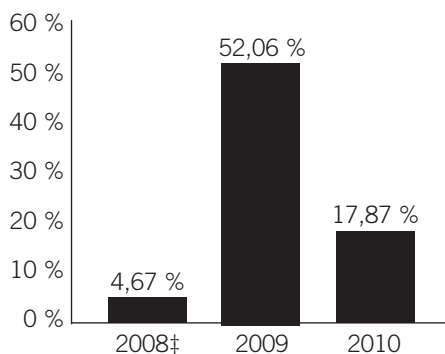
* De la création au 31 décembre 2009

Indice de référence

Le Fonds utilise l'indice composé S&P/TSX comme indice de référence pour les comparaisons de rendement à long terme. L'indice composé S&P/TSX est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière, composé des actions vedettes les plus importantes négociées à la Bourse de Toronto.

Bien que le Fonds utilise cet indice comme indice de référence général pour le rendement, il n'est pas géré en fonction de la composition de cet indice. Ainsi le Fonds peut connaître, et connaîtra probablement, des périodes où son rendement ne ressemblera pas au rendement de cet indice, soit positivement, soit négativement. Se reporter à la rubrique « Résultats d'exploitation » du présent rapport pour une analyse des derniers rendements.

Série F



‡ De la création au 31 décembre 2008

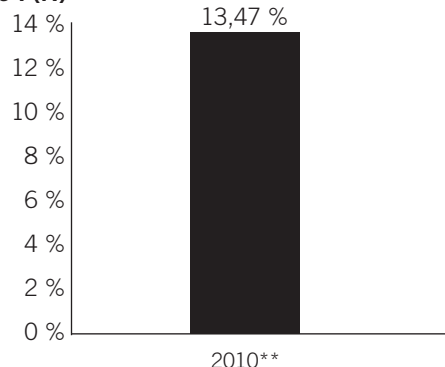
Rendements composés annuels

Le tableau qui suit fait une comparaison des rendements composés annuels du Fonds pour les parts des séries A, B, F, I, O, A(N), B(N) et F(N) et des rendements de l'indice composé S&P/TSX pour les périodes closes le 31 décembre 2010 et indiquées ci-après.

	Depuis la création (%)*	1 an (%)	2 ans (%)
Série A	33,20	16,56	32,34
Série B	32,78	16,33	32,10
Série F	34,57	17,87	33,91
Série I	36,74	19,11	36,08
Indice composé S&P/TSX	26,04	17,66	26,04
Série O	26,38	19,00	s.o.
Indice composé S&P/TSX	22,19	17,66	s.o.
Série A(N)	12,98	s.o.	s.o.
Série B(N)	12,93	s.o.	s.o.
Série F(N)	13,47	s.o.	s.o.
Indice composé S&P/TSX	15,41	s.o.	s.o.

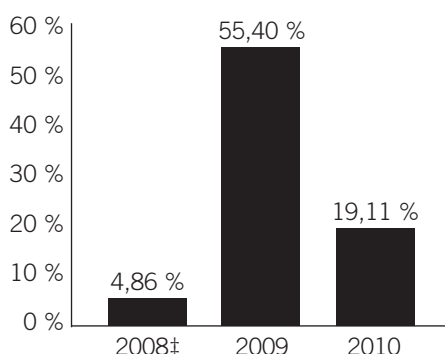
* La date de création des séries est le 17 novembre 2008, hormis la série O, dont la date de création est le 1^{er} septembre 2009, et les séries A(N), B(N) et F(N), dont la date de création est le 3 août 2010.

Série F(N)



** De la création au 31 décembre 2010

Série I



‡ De la création au 31 décembre 2008

Aperçu du portefeuille
Au 31 décembre 2010

Les 25 principales positions

Émetteurs (en pourcentage du Fonds)

1	Research In Motion Limited	6,14 %
2	La Banque Toronto-Dominion	5,46 %
3	Tim Hortons Inc.	5,41 %
4	La Banque de Nouvelle-Écosse	4,99 %
5	Thomson Reuters Corp.	4,69 %
6	Shoppers Drug Mart Corp.	4,69 %
7	Onex Corp.	4,27 %
8	ATS Automation Tooling Systems Inc.	3,69 %
9	Intact Financial Corp.	3,65 %
10	Banque Royale du Canada	2,97 %
11	Newalta Corp.	2,95 %
12	EXFO Inc.	2,56 %
13	Pace Oil and Gas Ltd.	2,44 %
14	Calfrac Well Services Ltd.	2,11 %
15	Toromont Industries Ltd.	2,01 %
16	Vero Energy Inc.	1,84 %
17	Altera Corp.	1,72 %
18	Astral Media Inc.	1,71 %
19	Power Corporation du Canada	1,67 %
20	Pason Systems Inc.	1,62 %
21	Ithaca Energy Inc.	1,42 %
22	Banque Canadienne Impériale de Commerce	1,39 %
23	COGECO inc.	1,36 %
24	ATCO Ltd.	1,32 %
25	Total Energy Services Inc.	1,22 %
Total		73,30 %

Pondération sectorielle

Secteurs (en pourcentage du Fonds)

Énergie	15,24 %
Technologies de l'information	15,20 %
Banques	14,81 %
Produits industriels	9,63 %
Médias	9,08 %
Produits de consommation discrétionnaire†	6,57 %
Assurance	6,34 %
Trésorerie, équivalents et autres actifs nets	5,74 %
Services financiers diversifiés	4,92 %
Produits de consommation de base	4,69 %
Matériaux	2,97 %
Soins de santé	2,06 %
Obligations de sociétés	1,43 %
Services d'utilité publique	1,32 %
Total	100,00 %

†Les sociétés des médias sont présentées séparément.

Le portefeuille peut évoluer en raison des opérations courantes visant le portefeuille du Fonds. Une liste à jour est publiée chaque trimestre.

Gestion de patrimoine EdgePoint inc.

1000, rue Yonge, bureau 200

Toronto (Ontario) M4W 2K2

Site Web : www.edgepointwealth.com

Courriel : info@edgepointwealth.com

Tél : 416-963-9353 ou sans frais : 1-866-757-7207

Gestion de patrimoine EdgePoint inc. est d'avis qu'elle se doit d'être une entreprise socialement responsable et de prendre soin du monde dans lequel elle évolue. L'imprimeur qu'elle a retenu pour produire les présents documents a été nommé parmi les imprimeurs innovateurs en protection de l'environnement au Canada par la revue PrintAction en 2007. Il a aussi reçu la certification ISO 14001 ainsi que celle du Forest Stewardship Council® (FSC®) de la Rainforest Alliance. Le FSC est un système international de certification et d'étiquetage pour les produits de bois et de papier provenant de sources gérées de façon responsable et dont la provenance à titre de produits recyclés a été vérifiée.

